

Le Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH) prend au sérieux les menaces à peine voilées de l'ambassadeur Léon Charles, ancien directeur de la police, et demande à la CSCCA de faire un contrôle sur pièce et sur place concernant les 1.2 millions de dollars américains de matériels et d'équipements pour la police

1. Le Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH) prend acte de la brève réaction de monsieur Léon Charles (ancien directeur de la police nationale et actuel représentant d'Haïti à l'Organisation des États américains) faite au Journal du matin « gran boulva » de radio télé Caraïbes¹ le 14 mars 2023 sur le communiqué du 13 mars 2023 dans lequel le CARDH exige que la lumière soit faite sur le carnage du 12 mars 2021 à Village-de-Dieu (cinq policiers assassinés et plusieurs autres blessés) ainsi que celui de Liancourt (sept policiers assassinés) et dénonce le décaissement de 1.2 millions de dollars américains pour l'acquisition de matériels afin de lutter contre l'insécurité et le kidnapping, ces matériels n'ayant pas été livrés.

1. Confirmation du décaissement de 1. 2 millions de dollars américains

2. Dans son intervention (environ trois minutes), monsieur Léon Charles, ancien directeur général de la police nationale et actuel représentant d'Haïti à l'Organisation des États américains, confirme, sans équivoque, que 1.2 millions de dollars américains ont été décaissés pour l'achat de matériels et d'équipements destinés à la police afin de lutter contre l'insécurité et le kidnapping.

2. Obligation pour la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSCCA) de faire un contrôle sur pièce et sur place et l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) d'enquêter

3. Monsieur Charles a affirmé que les matériels avaient été livrés. Or, dans sa lettre du 9 mars 2022, monsieur Joseph Jouthe, président du Conseil supérieur de la police nationale (CSPN) d'alors, n'était pas en mesure de confirmer la livraison desdits matériels dont il avait ordonné l'acquisition sur requête de la police approuvée par le ministère de la Justice et de la sécurité publique (MJSP) ». Aucune information n'a été fournie à la population et aux institutions de la société civile.
4. La sécurité s'est totalement dégradée : tuerie, viols collectifs, incendie... Le kidnapping a atteint un niveau record. En 2021, Haïti était le pays à avoir plus de kidnapping par habitant avec au moins 1009 enlèvements (source : CARDH)². Notons que ce chiffre n'est pas exhaustif. Cinquante-quatre (54) policiers ont été assassinés en 2022. Du 1^{er} au 26 janvier 2023, 18 policiers ont déjà été assassinés.
5. Conformément au principe de l'efficacité des dépenses et à l'article 86 de la loi du 4 mai 2016 remplaçant le décret du 16 janvier 2005 sur le processus d'élaboration et d'exécution des lois de finances, publiée dans le Journal officiel Le Moniteur le 1^{er} février 2017 (spécial #5), le CARDH demande à la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSCCA) de faire une

¹ [En Direct | Premye Okazyon | 14 mars 2023 - YouTube](#)

² [Cellule d'observation de la criminalité-COC – CARDH](#)



vérification sur pièce et sur place³ concernant ces 1.2 millions de dollars de matériels. En outre, le CARDH réitère son appel à l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) d'enquêter sur la question.

3. Une occasion ratée pour l'ancien directeur de la police

6. En sa qualité d'ancien directeur général de la police disposant des services de renseignements généraux et départementaux, monsieur Léon Charles a une fois de plus raté l'occasion de faire la lumière sur le carnage à Village-de-Dieu, où les corps de cinq policiers des unités d'élite, dont le SWAT-TEAM, sont toujours aux mains du gang 5 secondes, et de fixer les responsabilités après que le Premier ministre Joseph Joute avait reconnu qu'il y avait des erreurs tactiques et des rétentions d'informations lors de l'opération⁴. Le CARDH en profite pour rappeler à l'intention de l'ancien directeur Charles et des autorités étatiques que l'accès à l'information est un droit humain et l'un des piliers de la gouvernance démocratique et de l'État de droit.

4. Les menaces à peine voilées de monsieur Léon Charles sont prises au sérieux

7. Le Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH) prend très au sérieux les menaces à peine voilées de monsieur Léon Charles à l'encontre de son directeur exécutif, M. Gédéon Jean. Rappelons que monsieur Charles était directeur de la police, d'abord entre mars 2004 et juillet 2005, puis entre novembre 2020 et octobre 2022. Il était aussi responsable de renseignements dans plusieurs autres institutions. Durant son premier mandat, la police a surtout été une force de répression et de banalisation du droit à la vie : Cité-Soleil, Bel-Air, Fort national...

³ « La Cour vérifie sur pièce et, le cas échéant, sur place, la régularité des recettes et des dépenses décrites dans les comptabilités publiques et s'assure du bon emploi des crédits, fonds et valeurs gérés par les services de l'État »

⁴ : « il y avait des ordres qui n'ont pas été donnés à temps ce qui a poussé les policiers à tomber dans le piège. Beaucoup de consignes de la chaîne de commandement n'avaient pas été appliqués à la lettre sur le terrain ».



CARDH

Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme